

Département de la Manche Canton Les Pieux Arrondissement de Cherbourg

SCI DU CLOS DE LA RONCE

Route de Cherbourg 50 340 LES PIEUX

Extension d'un magasin Intermarché

26 bis Route de Cherbourg 50 340 LES PIEUX

Loi sur l'eau

Déclaration du rejet d'eaux pluviales Régularisation des rejets antérieurs

Réalisateur :F. SAUVERelecteur :R. BENEZETDate de réalisation :Octobre 2023

Version n°:

SET Environnement - 26 ter rue de La Lande Gohin – 35430 ST-JOUAN-DES-GUERETS EURL au capital de 7700 € - Code APE: 7112B – RCS SAINT-MALO 443677877 Tel : 02 99 58 26 44 - Fax 02 99 58 26 42

Courriel: contact@setenvironnement.com - Site internet: http://www.setenvironnement.com/

RESUME NON TECHNIQUE

INTERMARCHE à Les Pieux

1. LE DEMANDEUR

SCI DU CLOS DE LA RONCE Route de Cherbourg
50 340 Les Pieux

2. <u>LE PROJET</u>

Commune	Les Pieux (50)	
Opération	Agrandissement d'un magasin Intermarché Superficie : 3,8 ha	
Surface déclarée du projet	3,8 ha	
Parcelles cadastrales du projet	Secteur AT n°118, et 121 Superficie cadastrale : 38 826 m²	
Surfaces dont le ruissellement est collecté par le projet	3,8 ha	
Coefficient d'imperméabilisation du projet	0,69	
Rubriques IOTA concernées Art. R.214-1 du Code de l'Environnement Régime concerné	2.1.5.0 : « Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol » Déclaration pour le projet d'extension	

3. <u>ÉTAT INITIAL</u>

Milieu naturel récepteur	La Diélette	
Environnement du projet	Quelques sites sont présents dans un rayon de 5 km autour du projet (6 ZNIEFF). Le projet ne se situe dans aucune de ces zones.	
SDAGE	SDAGE Seine Normandie	
SAGE	Non existant	
Projet situé dans un périmètre de captage	Non	
Projet situé en zone humide	Non	
Commune concernée par un PPRI	Non	
Projet situé en zone inondable	Non	
Autres PPR	Non	
Projet situé dans l'emprise d'une zone Natura 2000	Non. Les zones les plus proches sont à plus de 5 km du projet et ne sont pas situées dans le même bassin versant.	

4. <u>INCIDENCES ET MESURES ERC ASSOCIEES</u>

Impact	Évitement	Réduction	Compensation
Augmentation des débits ruisselés	Mise en place de pavés drainants	Mise en place de bassins d'infiltration et de régulation avec débit de fuite régulé	-
Qualité des eaux superficielles	Vanne manuelle avec clapet à double fixation au niveau du bassin tampon	Infiltration, décantation, filtration, dégrillage, cloison siphoïde, séparateur à hydrocarbure	-
Usages de l'eau	-	Traitement des eaux pluviales (par bassin d'infiltration, séparateur à hydrocarbure)	-
En phase travaux	Éviter le lessivage des matières en suspension vers le milieu récepteur (ouvrage de rétention des EP réalisé avant le démarrage des travaux, filtres de type botte de paille ou géotextile)	Installation de toilettes chimiques Utilisation d'engins en bon état et régulièrement entretenus	-